

DES PAS DÉTERMINÉS

Activités de suivi et de mise en œuvre des recommandations du rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix « Une question de survie »

Ce rapport du Geneva Water Hub a bénéficié de contributions de différents acteurs, à savoir des membres du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix ainsi que du Strategic Foresight Group.

Ce rapport fait partie du Movement Blue Peace.
Traduit de la version anglaise de mars 2019.

Au cœur du :

Blue Peace

La version française de ce rapport a bénéficié du support de :



Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

TABLE DES MATIÈRES

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES	iv
AVANT-PROPOS	v
INTRODUCTION	7
1 - PRÉSENTATION GÉNÉRAL	9
2 - ACTIVITÉS RELATIVES À DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES	13
3 - NOUVELLES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU RAPPORT	25
4 - PRIORITÉS SUGGÉRÉES POUR 2019	29

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	GHLP-WP	Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe des Nations Unies	HLPW	Panel de haut niveau sur l'eau
Convention sur l'eau de la CEE-ONU	Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux	ODD	Objectifs de développement durable
DDC	Direction du développement et de la coopération, Suisse	OEA	Organisation des États américains
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies	OMEP	Observatoire mondial pour l'eau et la paix
EIU	Economist Intelligence Unit (Service de recherche du magazine <i>The Economist</i>)	OMM	Organisation météorologique mondiale
ESG	Questions d'environnement, de société et de gouvernance	ONU	Organisation des Nations Unies
EU	Union européenne	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies	SFI	Société financière internationale
		UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
		UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

AVANT-PROPOS

Ce rapport « Des pas déterminés » porte sur les activités qui ont suivi le rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix de 2017.

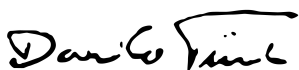
En 2017, le Panel décidait de donner à son rapport un titre alarmant « Une question de survie », soulignant par-là l'urgence ainsi que l'importance d'une coopération internationale dans le domaine de l'eau. Il est dès lors tout naturel que le rapport du Panel soit suivi d'actes résolus. D'où le titre de ce rapport : « Des pas déterminés ». Plus important encore, les suites du rapport de 2017 du Panel coïncidaient avec plusieurs autres initiatives internationales dans le domaine de l'eau, qui toutes confirment la nécessité d'élargir largement notre perception de l'eau en tant que ressource partagée qui requière une forte coopération internationale. L'expérience acquise au travers de la mise en œuvre des Objectifs

de développement durable a permis de comprendre le caractère central de l'eau pour l'ensemble des besoins en développement de notre époque. En outre, les liens entre l'eau, la paix et la sécurité sont également de plus en plus reconnus. Ces liens ont été établis lors de diverses réunions des Nations Unies, notamment lors de celles du Conseil de sécurité. Ils apparaissent également dans de nouvelles initiatives sur le terrain ainsi qu'au niveau mondial.

La Symphonie pour l'eau et la paix, miroir musical des travaux du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, a désormais un cinquième mouvement baptisé « Un Appel à l'action ».

Ce rapport porte sur les premiers « pas déterminés » du mouvement Blue Peace, pour lesquelles l'eau est à la fois un outil et un vecteur de paix.

Dr. Danilo Türk



François Münger



Dr. Christian Bréthaut



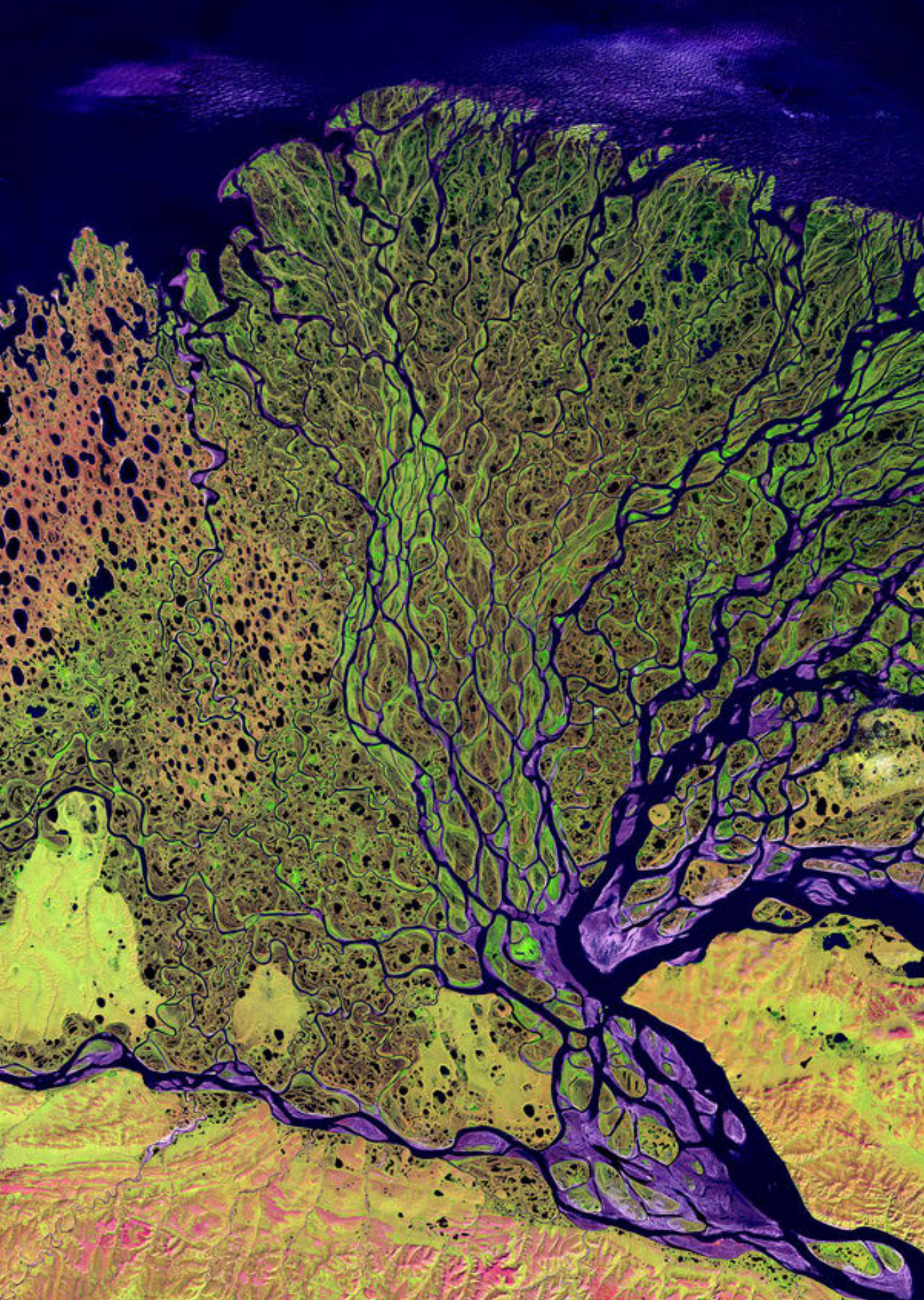




INTRODUCTION

Ce rapport est le premier d'une série de documents qui seront élaborés annuellement par le Geneva Water Hub, secrétariat du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix (GHLP-WP), pour assurer le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations du GHLP-WP, telles que définies par le rapport « Une question de survie » (genevawaterhub.org/panel-water-peace). Il examine les progrès engrangés et les actions menées à cet égard par le Geneva Water Hub et ses partenaires. Il examine aussi les actions du Geneva Water Hub en appui aux recommandations. Il fournit en outre un aperçu des efforts au niveau mondial visant à accentuer l'importance du lien entre - et du discours sur - l'eau et la paix.

Le prochain rapport devrait être élaboré par l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix.





1

PRÉSENTATION GÉNÉRAL

Depuis la présentation du rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, intitulé « Une question de survie », le 14 septembre 2017 (ci-après « le rapport du Panel »), les réactions à celui-ci et à ses recommandations ont été extrêmement positives. À l'évidence, il existe un intérêt considérable pour les recommandations du rapport.

Les premières activités, en janvier 2018, furent le premier signe clair de la manifestation de cet intérêt : Des rencontres à Washington ont réuni plus de cent experts ainsi que des personnalités clés de la Banque mondiale, de la SFI, de l'OEA et du Département d'État. Les réunions organisées à New York ont bénéficié de la présence du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, du Département des affaires sociales du Secrétariat de l'ONU ainsi que de l'Institut international de la paix qui a organisé un événement spécial rassemblant plus de cent experts, ONG et médias basés à New York.

Cette plateforme a permis, au cours des mois suivants, des échanges importants avec **divers organes, programmes, fonds et agences de l'ONU**, qui ont progressivement établi un cadre pour les travaux fondés sur les recommandations du rapport au sein du système onusien. Nos principaux interlocuteurs à l'ONU sont le Conseil de sécurité (tant pour les conflits armés que pour la prévention des conflits);



l'Assemblée générale des Nations Unies (lancement de la Décennie internationale d'action sur le thème de l'eau le 22 mars 2018); l'UNICEF (travaux humanitaires lors de conflits armés); Le Conseil économique et social de l'ONU (Forum politique de haut niveau pour la mise en œuvre des ODD en juillet 2018); la CEE-ONU (Convention d'Helsinki sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, désormais ouverte à l'adhésion pour tous les États membres de l'ONU); l'OMM (données hydrologiques et sécurité); le PNUE (qualité de l'eau et sécurité environnementale) et l'UNESCO (questions générales liées à l'eau avec un accent sur les eaux souterraines).

L'Union européenne a adopté (en novembre 2018) les conclusions mises à jour du Conseil européen sur la diplomatie de l'eau qui mentionnent spécifiquement le rapport du Panel. Ces conclusions sont d'ailleurs dans l'ensemble en adéquation avec les positions du rapport.

S'agissant des **partenaires régionaux**, le Geneva Water Hub a progressé dans le renforcement de ses partenariats avec des institutions pertinentes en Afrique de l'Ouest (à Dakar, Sénégal) ainsi qu'au Moyen-Orient (à Amman, Jordanie). Des progrès ont également été effectués avec le *Blue Peace Moyen-Orient*, et des contacts étroits sont activement établis dans d'autres parties du monde : en Asie

centrale et en Eurasie avec la *International Association of Lake Regions* (basée en Russie) ; en *Amérique latine* avec l'OEA et le Pérou ; et enfin en *Asie du Sud-Est* avec la *Commission du Mékong*.

Le rapport et ses recommandations ont été présentés lors de divers **événements mondiaux consacrés aux problématiques de l'eau** tels que : le Forum mondial de l'eau à Brasilia, en mars 2018, le lancement de la Décennie internationale de l'eau par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 22 mars 2018, le Forum politique de haut niveau, en juillet 2018 et la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm, en août 2018. Le Geneva Water Hub a en outre organisé des événements spéciaux à l'occasion de ces rencontres ainsi que des réunions bilatérales et des tables rondes spécialisées.

Le rapport et ses recommandations ont également été présentés lors d'autres **événements pertinents**, tels que la Réunion mondiale d'Horasis, le Sommet de Lugano sur le Moyen-Orient et la Méditerranée, le Forum de Salzburg organisé par l'Institut international de la paix de New York, le Forum stratégique de Bled et la Semaine pour la Paix de Genève. Il est évident que l'attention accrue accordée aux questions liées à l'eau et à la paix est due au consensus général quant à leur importance.

Dernière information, mais non des moindres : le rapport et ses recommandations ont également été mentionnés par d'autres groupes ou dans d'autres documents importants, tels que le **Groupe de haut niveau sur l'eau** et son

rapport final « **Pour que chaque goutte compte** » ou la Note sur le financement durable de **Earth Security Partnerships** relative à « **la contribution du secteur financier à l'eau et à la paix** ».

2

ACTIVITÉS RELATIVES À DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

Le rapport du Panel comprend sept chapitres et chacun d'entre eux comprend plusieurs recommandations. Aujourd'hui, un peu plus d'un an après la publication du rapport du Panel, il est possible de résumer les expériences acquises au cours d'activités de mise en œuvre de diverses recommandations et de tâches prioritaires. Des exemples spécifiques sont repris ci-dessous.

Chapitre - Le Drame de l'eau

Ce chapitre se concluait par une recommandation adressée à l'Assemblée générale de l'ONU l'invitant à convoquer une conférence mondiale sur la coopération internationale dans le domaine de l'eau, sur la base de la Conférence de 1977 à Mar del Plata, en Argentine (la première à utiliser le concept de « gestion intégrée des ressources en eau »). L'objectif de la future conférence mondiale serait d'élaborer « un cadre stratégique de coopération mondiale dans le domaine de l'eau ainsi qu'un programme d'action définissant des priorités spécifiques pour la période quinquennale après la conférence mondiale ». Cette recommandation a attiré l'attention des diplomates de l'ONU et a, depuis juillet 2018, stimulé des

discussions sur l'approche à adopter pour atteindre cet objectif.

À ce jour, ces discussions ont donné lieu à la résolution A/RES/73/226 de l'Assemblée générale, adoptée en décembre 2018, et intitulée « Examen approfondi à mi-parcours des activités relatives à la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) ». Cette résolution représente une première étape et des mesures supplémentaires seront nécessaires pour l'élaboration de propositions spécifiques quant aux objectifs d'une conférence mondiale.

D'autre part, les discussions prévues seront l'occasion de développer des propositions spécifiques et d'évaluer leur portée tant au sein de l'ONU que dans d'autres enceintes internationales.

Chapitre 2 - Au fond de l'abîme : l'eau dans les conflits armés

a) Ce chapitre s'achevait par plusieurs recommandations, principalement adressées au **Conseil de sécurité de l'ONU**. Une part importante des activités en 2018 ont dès lors été axées sur le Conseil de sécurité qui a tenu, cette année-là, deux débats sur les problématiques liées à l'eau dans des conflits armés, l'un consacré au Lac Tchad (en mars) et l'autre aux questions générales de politique (en octobre).

Ces deux réunions furent convoquées et présidées par les Pays-Bas. Chacun admet désormais que la problématique de l'eau dans les conflits armés exige l'attention et l'action du Conseil de sécurité. Le débat devra se poursuivre et des décisions spécifiques relatives à la protection des ressources en eau et des infrastructures hydrauliques ainsi qu'à leur reconstruction après un conflit devraient être possibles et envisageables à l'avenir.

b) Un aspect spécifique de ce débat porte sur la question de la **protection des ressources en eau et des infrastructures interconnectées au cours de conflits armés**. Le Panel mondial de haut niveau a débattu de cette question et a réfléchi à la nécessité d'améliorer la protection des infrastructures d'approvisionnement en eau dans ses recommandations. En outre, l'UNICEF a développé le concept de « no strike lists », des listes d'infrastructures essentielles ne pouvant être prises pour cible, notamment les infrastructures hydrauliques. Les 13 et 14 décembre 2018, le Geneva Water Hub a organisé une table ronde d'experts à Genève pour débattre de la « Liste de Genève des principes en matière de protection des infrastructures hydrauliques » pendant et après les conflits armés. Les débats et échanges ont montré qu'il existe une convergence

importante entre différentes organisations et différents experts concernant la nécessité d'établir une telle liste. Les discussions sur ce point se poursuivront en 2019. La prochaine occasion sera la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2019. Le Geneva Water Hub et l'UNICEF ont l'intention d'organiser à cette occasion, en coopération avec l'Institut international pour la paix de New York, une discussion sur la « Liste de Genève » en tant que document de référence afin de le faire davantage connaître auprès des organes décisionnels de l'ONU.

- c) **Le Sahel.** une attention particulière a été octroyée à la région africaine du Sahel qui connaît des problèmes d'approvisionnement en eau, des périodes prolongées de tension et des conflits armés. En novembre 2018, le Geneva Water Hub a organisé un dialogue sécurisé (safe space) avec des experts visant à discuter de la situation et à formuler des recommandations. Les participants à cette table ronde (dirigée selon la règle de Chatham House) ont convenu que l'eau était la clé de la paix et du développement au Sahel. Le lien entre l'eau et la paix mérite d'être au cœur de l'élaboration des politiques pour cette région. En outre, des aspects politiques doivent faire partie intégrante du processus décisionnel relatif à l'eau. Dans les

zones de conflits armés, un équilibre délicat doit être établi entre les besoins humanitaires de base liés à l'eau et la nécessité pour les forces armées d'assurer la sécurité des ressources en eau ou même de l'eau elle-même. Les forces militaires doivent limiter leur rôle dans le temps et contribuer au transfert des responsabilités aux acteurs locaux et aux organisations humanitaires. À chaque fois que le développement économique et social peut être la priorité, il est essentiel d'y intégrer des projets dans le domaine de l'eau et d'en garantir un financement adéquat.

Chapitre 3 - Mieux vaut prévenir : droit international de l'eau et coopération dans le domaine des eaux transfrontières

Alors que la plupart des activités de suivi relatives au rapport du Panel concernent, d'une manière ou d'une autre, la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau, une des principales activités sous ce chapitre consistait à soutenir la mise en œuvre de la Convention d'Helsinki sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (la Convention sur l'eau de la CEE-ONU), qui est désormais ouverte à l'adhésion pour tous les États membres de l'ONU. La Convention sur l'eau de la CEE-ONU ainsi que son processus de

mise en œuvre représentent les moyens les plus importants pour la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau. La Convention a été citée lors de discussions au Conseil de sécurité en 2016 et, plus récemment en octobre 2018. Elle est intégrée au processus de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (Objectif 6.5) et son application constituera un indicateur important des progrès en matière de gestion internationale de l'eau de manière générale. Son système d'élaboration de rapports et les travaux de son Comité de mise en œuvre sont autant d'occasions de faire avancer la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau.

En 2018, le Geneva Water Hub a participé à plusieurs événements lors de la 8ème session de la Réunion des parties à la Convention sur l'eau de la CEE-ONU (Astana, du 10 au 12 octobre). Le Président du Panel est intervenu lors de la séance inaugurale de la Réunion et a présenté les principales idées du Panel. Il a également présidé la réunion de clôture (nommée « Allons de l'avant ») de l'Atelier de haut niveau sur le financement du développement de bassins transfrontières. Le Geneva Water Hub a organisé un événement en marge intitulé « Observatoire mondial pour la paix et l'eau : vers une

coopération efficace transfrontière, intersectorielle et locale dans le domaine de l'eau ».

Le Geneva Water Hub, en collaboration avec les autorités françaises et suisses, a également organisé un séminaire international sur la gouvernance transfrontalière pour la gestion d'une ressource naturelle dans le cadre des célébrations du quarantième anniversaire du premier accord de gouvernance transfrontalière d'une nappe d'eau souterraine au monde dans la région de Genève, signé en 1978. Les débats innovants du séminaire ont permis de proposer l'application prometteuse de solutions institutionnelles et techniques provenant de cet exemple à d'autres systèmes aquifères dans le monde.

En 2019, le Geneva Water Hub poursuivra et élargira ses travaux en coopération avec le Secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU ainsi qu'avec d'autres institutions travaillant dans le domaine de la coopération transfrontière. Cela devrait renforcer les synergies entre les processus de mise en œuvre de la Convention, d'une part, et les diverses activités contribuant à l'élaboration de mécanismes spécifiques et géographiquement définis de coopération transfrontière dans le domaine de l'eau, d'autre part.

Chapitre 4 - Quantité et qualité : renforcement de la prise de décision basée sur la connaissance, les données et la coopération, pour la sécurité et la paix

Une majeure partie des activités dans ce domaine a été consacrée aux discussions en cours au sein de l'Organisation météorologique mondiale. L'OMM est particulièrement consciente de l'importance des enjeux liés à l'eau à une époque où s'intensifient les effets négatifs du réchauffement climatique. En 2018, l'OMM a organisé trois événements de haut niveau portant sur des questions liées à l'eau afin de préciser son propre rôle dans le contexte de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Le Geneva Water Hub a participé à la préparation de ceux-ci et le président du Panel est intervenu lors des trois séances inaugurales. Les discussions ont mis en exergue l'importance de mettre au point des technologies pour la collecte de données relatives à la quantité et à la qualité de l'eau, du développement de modèles appropriés, de l'utilisation d'approches interdisciplinaires et de technologies de pointe, notamment en matière de télédétection. Il convient également d'améliorer le niveau général des connaissances, en particulier au sein de la fonction publique et dans le cadre des décisions politiques. Les hydrologues sont

conscients de l'importance des données, en particulier de celles relatives aux phénomènes hydriques de long terme, ainsi que de la nécessité de combler les lacunes des connaissances actuelles. Le rôle de l'OMM dans ce contexte est inestimable. Le fait que l'Australie ait montré un intérêt tout particulier pour ces activités de l'OMM mérite d'être salué

Il faut en outre souligner que, tant le Groupe de haut niveau sur l'eau (HLPW) que the Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix (GHLP-WP) s'accordent sur l'importance de la disponibilité de données relatives à l'eau pour la paix et le développement durable. Ce besoin en données relatives à l'eau pour la paix et la sécurité a par ailleurs été souligné par les médias internationaux au cours de cette année marquée par des inondations et des sécheresses aux quatre coins de la planète. Afin de traiter cette question essentielle et de contribuer aux Objectifs de développement durable et à l'agenda de la CCNUCC, le gouvernement allemand, avec le soutien de l'Australie, a invité l'OMM et le Geneva Water Hub à œuvrer, ensemble, à une mobilisation pour les données sur l'eau et la paix. Le but est de créer une « coalition de Champions » au sein des missions de Genève pour faire progresser cet agenda via leurs gouvernements nationaux. Le premier événement a eu lieu en novembre 2018 et ces efforts se poursuivront en 2019. Une mobilisation aussi importante - et tellement



nécessaire - devra non seulement se concentrer sur la quantité, mais également sur la qualité de l'eau. Elle devra par ailleurs examiner les facteurs socioéconomiques supplémentaires influençant les conflits liés à l'eau.

En 2019, il importera d'approfondir la coopération entre le Geneva Water Hub et l'OMM et de combiner progressivement l'approche principalement technique, point fort des travaux de l'OMM, aux connaissances acquises par d'autres acteurs dans le domaine des études sur les changements de quantité et de qualité de l'eau. Il s'agit notamment, mais pas uniquement, du système d'élaboration de rapports de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU ainsi que des institutions académiques ayant de l'expérience dans ce domaine, comme l'Université d'État de l'Oregon. L'objectif sera de mieux comprendre les interactions entre les évolutions hydriques et les circonstances sociales ainsi que les dynamiques des tensions existantes et potentielles et des conflits sociaux qui en résultent (tant intersectoriels que transfrontières). Un accent particulier sera mis sur les questions de capacités de gouvernance et de bonne adaptabilité des structures socio-politiques à des changements soudains, environnementaux ou politiques

Chapitre 5 - Diplomatie citoyenne, gestion intersectorielle de l'eau et prise de décisions

Toutes les activités de mise en œuvre des recommandations du rapport concernent, d'une manière ou d'une autre, l'implication de groupes de la société civile, de mouvements communautaires, d'entreprises et de communautés de scientifiques et d'autres acteurs non-étatiques. Toutefois, une approche ciblée des recommandations du chapitre 5 nécessite l'examen de situations spécifiques du point de vue des acteurs mentionnés. En d'autres termes, l'accent doit être placé sur les instruments spécifiques de prise de décisions. En 2018, le Geneva Water Hub a étudié les travaux en cours visant à élaborer un **code de conduite pour les entreprises extractives d'or et de métaux communs**.

Ces travaux ont permis jusqu'à présent d'avoir un large aperçu des principales initiatives axées sur une industrie minière responsable. De nombreuses expériences existent déjà quant à l'utilisation d'eau par les compagnies minières et des modèles alternatifs visant à équilibrer ces besoins avec les besoins plus fondamentaux en eau des populations et consommateurs affectés, en particulier la consommation humaine et l'agriculture.

Au cours du premier semestre 2019, le Geneva Water Hub réalisera une analyse des questions relatives à l'avenir du **code de conduite pour les entreprises extractives d'or et de métaux communs**, qui sera débattu lors d'une table ronde spécialisée impliquant les secteurs pertinents. Cette discussion devrait contribuer à la formulation d'un code de conduite approprié.

Chapitre 6 - Les innovations financières au service de la coopération dans le domaine de l'eau

Une part importante des activités de suivi en 2018 a été consacrée aux recommandations du chapitre 6 relatives aux innovations financières. Ces recommandations demandaient essentiellement l'inclusion progressive de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières aux principes étendus de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (principes ESG), d'accroître les plans communs d'investissement dans les bassins partagés, d'impliquer le secteur privé et les acteurs non-traditionnels, de développer des instruments financiers innovants tels que des obligations Blue Peace et un Fonds Blue Peace pour financer la coopération dans le domaine des eaux transfrontières ainsi que des projets spécifiques. Ces recommandations

demandaient également d'envisager la création d'un espace de dialogue sûr pour permettre des consultations avant des négociations sur des plans communs d'investissement et l'utilisation du Fonds Blue Peace. Différentes consultations ont été organisées afin de faire progresser les discussions sur ces recommandations. Ce processus a débouché, notamment, sur la publication d'une « Note sur le financement durable » très complète intitulée « La contribution du secteur financier à l'eau et à la paix : politiques de gestion des risques et investissements à impact en appui à la coopération en matière d'eaux transfrontières ». Cette note a été publiée en décembre 2018 par Earth Security Partnerships. Elle sera présentée à Genève dans la foulée d'un événement du Geneva Water Hub. Elle explique les raisons de l'intérêt accru du secteur financier pour la coopération en matière d'eaux transfrontières ainsi que la manière dont les principes ESG devraient être amendés afin d'y intégrer la coopération en matière d'eaux transfrontières. La note plaide, sur la base de ces considérations, en faveur d'un accroissement des investissements à impact dans le domaine de l'eau, d'une utilisation accrue des obligations vertes et de la création d'obligations Blue Peace, autant d'éléments favorables au développement des infrastructures hydrauliques ainsi qu'à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières.

Cette note aborde également les questions d'assurances durables et de financement mixte (impliquant des fonds publics) et plaide pour la création d'un Fonds Blue Peace ou d'un Incubateur de financement Blue Peace.

En 2018, les discussions suscitées par le chapitre 6 du rapport sont devenues assez détaillées et techniques. Il est évident que les projets de coopération dans le domaine de l'eau nécessitent une bien plus grande attention de la part du secteur financier qu'à l'heure actuelle. Le marché des obligations climatiques se développe rapidement, il a doublé en 2016/2017. Les infrastructures hydrauliques ne représentent toutefois que 4% des 895 milliards de dollars d'investissements sur le marché des obligations climatiques en 2017. Il importe dès lors de mieux utiliser le potentiel financier existant, notamment les obligations vertes. Il sera en outre essentiel d'incorporer de manière plus systématique des projets dans le domaine de l'eau aux investissements d'impact, qui représentent une proportion en hausse des capacités de financement des investisseurs. Par ailleurs, il conviendra de développer de nouvelles formes d'instruments financiers mixtes, publics/privés, avec davantage d'assurances durables, favorables à des plans d'investissements transfrontaliers et multisectoriels et donc à des coopérations transfrontières. Une coalition de partenaires, menée par la

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et comprenant le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le Geneva Water Hub, entre autres, collabore étroitement au développement de tels mécanismes de financement pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières. La DDC a un rôle clé à jouer en termes d'accès à un niveau politique élevé et à des acteurs du secteur privé, ainsi que pour apporter les ressources nécessaires en termes de financement, de savoir-faire et de réseautage, à la création d'un tel mécanisme financier inédit.

Par ailleurs, la DDC travaille également avec le Service de recherche du magazine The Economist (Economist Intelligence Unit - EIU) afin d'élaborer un nouvel Indice Blue Peace, qui jouera également un rôle clé dans le contexte du nouveau mécanisme de financement Blue Peace.

Le Geneva Water Hub jouera lui un rôle crucial en termes de généralisation, de facilitation (tables rondes et ateliers) et de recherches, ainsi que pour jeter des ponts entre les investisseurs, les facilitateurs du nouveau mécanisme financier, les organisations de coopération dans le domaine des eaux transfrontières et les populations (bénéficiaires) – également au travers de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP) et du « Safe space » (espace sûr). En 2019, le Geneva Water Hub participera à d'intenses discussions

et collaborations avec la coalition susmentionnée ainsi qu'avec d'autres partenaires potentiels – gouvernements, secteur financier, analystes et autres acteurs œuvrant à la consolidation du financement innovant de projets dans le domaine des eaux transfrontières.

Chapitre 7 - En quête « d'agent » : vers de nouveaux mécanismes de la diplomatie de l'eau

Bon nombre d'organisations et de mécanismes existants contribuent de manière significative à la coopération dans le domaine de l'eau, dans la mesure du possible au niveau actuel de la coopération internationale. Toutefois, la capacité limitée des acteurs internationaux à agir collectivement et efficacement aux niveaux politique et diplomatique demeure un aspect important des discussions relatives à la coopération internationale dans le domaine de l'eau, et pose la question de comment mettre en place un foyer mondial pour l'hydro-diplomatie. En réponse à cela, le rapport du Panel préconisait la création de l'OMEP, plateforme mondiale basée à Genève, visant à faciliter des échanges entre des parties prenantes en utilisant l'eau comme outil de coopération, de réduction des tensions et conflits et de promotion de la paix. L'OMEP adoptera une approche axée sur une gestion fondée sur les connaissances, et une facilitation

discrète plutôt que les approches traditionnelles en matière de règlement des différends, de rétablissement de la paix ou de consolidation de la paix.

L'OMEP sera constitué d'un réseau de partenaires de mise en œuvre régionaux et locaux, consistant en des institutions solidement établies, crédibles et neutres, engagées en faveur de l'agenda pour la paix et utilisant l'eau comme vecteur pour y parvenir. En 2018, des progrès ont été enregistrés avec trois partenaires régionaux : Jordanie, Sénégal et Amérique latine. Ces partenariats rassemblent des institutions, des universités et des groupes de réflexion qui se consacrent spécifiquement au renforcement de la coopération dans le domaine de l'eau comme outil de paix. À l'automne 2018, une mission de deux jours a été menée en Jordanie afin de discuter et d'identifier de potentielles coopérations avec les différentes institutions ainsi que leurs rôles dans le développement de l'observatoire régional. L'OMEP a par ailleurs été présenté aux parties prenantes intéressées par le lien entre l'eau et la paix, tant lors de rencontres bilatérales que lors d'un événement en marge de la Réunion des parties de la CEE-ONU à Astana. Cet événement a également permis d'examiner des partenariats potentiels pour l'OMEP en Asie centrale.

L'OMEP contribuera également à la création de plusieurs « espaces sûrs »,

mobilisé sur demande et en fonction des besoins, afin de renforcer les capacités des acteurs internationaux/nationaux/locaux à communiquer de manière discrète et à traiter les situations de tensions naissantes susceptibles de mener à des frictions, voire à des différends interétatiques à grande échelle. Cela permettrait en outre de dynamiser les contributions à la prévention d'éventuels conflits armés au sein desquels les tensions spécifiques relatives à l'eau constituent une des principales causes du conflit.

En 2019, l'OMEP sera officiellement lancé à travers ses partenaires régionaux, et via des activités spécifiques et la mise en place d'espaces sûrs selon les besoins.

Il est évident que des opportunités semblent émerger du fait des besoins ressentis dans différents endroits du monde. Au-delà des régions les plus exposées à un stress hydrique, telles que le Moyen-Orient et le Sahel, la coopération dans le domaine de l'eau constitue à l'évidence un besoin croissant dans les territoires plus vastes d'Eurasie et d'Amérique latine. Les initiatives individuelles qui voient le jour actuellement présentent des natures et des profils différents. Il importe de comprendre ces spécificités et de mettre en place les coopérations nécessaires plutôt que de suivre un modèle défini. Par exemple, la protection et la conservation

environnementales prennent de plus en plus d'importance dans certaines régions d'Eurasie, alors que les autres questions à première vue techniques telles que le remplissage des barrages construits à des fins de production énergétique et d'irrigation nécessitent une meilleure compréhension relative aux liens entre le remplissage des barrages et la question plus large de la coopération en matière d'eaux transfrontières. Toute opportunité de création d'un nouveau mécanisme de coopération dans le domaine des eaux transfrontières devrait être saisie et faire l'objet d'une action ciblée.

En 2018, le Geneva Water Hub a contribué à diverses initiatives. Une délégation du Geneva Water Hub a participé, avec la délégation suisse, à la table ronde internationale « **Grands lacs d'Eurasie : problèmes législatifs de coopération internationale économique, culturelle et écologique** » organisée par le Parlement de la Fédération de Russie, ainsi qu'à la conférence internationale dédiée à ce sujet qui s'est tenu ultérieurement à Irkoutsk. Ce fut une occasion unique de présenter à un tel niveau les recommandations du Panel et les travaux du Geneva Water Hub, également dans le contexte de l'accord récent sur la Mer Caspienne.

Ce dialogue devrait se poursuivre en 2019 et permettre le partage d'expériences en matière de coopération dans le domaine de

l'eau autour du Lac Léman et des lacs alpins plus généralement. De manière similaire, l'expérience de l'aquifère du Genevois offre des possibilités de partages et de coopérations techniques en faveur de la gestion d'aquifères dans d'autres régions du monde.

De plus, de nombreuses activités du Geneva Water Hub en 2018 ont été consacrées à une meilleure compréhension de l'importance de la coopération dans le domaine de l'eau, notamment à travers une participation très active et visible lors de la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm, du Sommet Moyen-Orient Méditerranée

de Lugano, de la Semaine pour la paix de Genève, du Forum stratégique de Bled, de la Réunion mondiale d'Horasis, etc.

Par ailleurs, afin de contribuer à la définition de la diplomatie de l'eau, le Geneva Water Hub a participé à deux conférences organisées par l'Union Européenne consacrées au changement climatique et à ses effets sur la paix et la sécurité. Ces deux conférences ont contribué aux conclusions révisées du Conseil européen sur la diplomatie de l'eau. En 2019, le Geneva Water Hub devrait participer aux activités de suivi de l'UE desdites conclusions.

3

NOUVELLES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU RAPPORT

Le rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix a dynamisé des activités dans plusieurs domaines liés à l'eau. Si certaines d'entre-elles sont antérieures aux travaux du Panel, d'autres ont découlé des discussions suscitées par le Panel. Les activités résumées ci-dessous représentent un échantillon de thématiques « transversales » liées à l'ensemble du rapport et à ses recommandations.

1. L'éducation

L'importance de l'éducation est mise en exergue dans les différents chapitres du rapport du GHLP-WP. De nombreux acteurs (monde académique, organisations internationales, ONG) sont actifs dans ce domaine et offrent de nombreux cours et programmes à ce sujet. En janvier 2018, lors du Forum économique mondial de Davos en Suisse, sept acteurs clés dans ce domaine (le Geneva Water Hub, l'IHE-Delft Institut pour l'éducation relative à l'eau, l'Université d'État de l'Oregon, l'Institut indien de technologie Guwahati, l'Institut international de gestion des ressources en eau, l'Université pour la Paix et l'Université Germano-Kazakhe) ont uni leurs forces afin de lancer le Partenariat universitaire

pour la coopération et la diplomatie de l'eau. Ce partenariat est ouvert à tout acteur contribuant à l'éducation sur l'eau et à l'agenda pour la paix. Il établira une nouvelle plateforme présentant les différentes initiatives des partenaires axées sur l'eau et la paix. Ce partenariat permettra également des échanges et des collaborations entre chercheurs et étudiants au niveau mondial. À cet égard, 2019 représentera une étape importante de la concrétisation de la plateforme et verra le lancement de plusieurs événements et programmes dans le cadre de ce partenariat.

2. La culture

La Symphonie originale pour l'eau et la paix, créée à l'initiative du Geneva Water Hub et composée en parallèle aux travaux du GHLP-WP, a été interprétée à différentes occasions consacrées à la présentation des recommandations du Panel. Un nouveau mouvement a été composé, avec une nouvelle version jazz revisitée de tous les mouvements précédents afin de lancer un *Appel à l'action* résolu.

3. Les femmes

Les présentations du rapport du Panel et des travaux du Geneva Water Hub ont mis en lumière et défendu l'importance d'étudier le rôle des femmes responsables des ressources en eau en matière de consolidation de la paix et de résolution des

conflits. Une simple cartographie du point de vue géographique, a fourni les bases pour une recherche plus approfondie sur les femmes dans le domaine de la diplomatie de l'eau.

4. L'agriculture

Un accès tant aux ressources en eau qu'à la terre permet généralement de diminuer les motifs de migration et de conflits tant au niveau national que transfrontalier. Il convient d'analyser et d'intégrer davantage le rôle de l'agriculture pour garantir la stabilité ainsi qu'une qualité de vie équitable et acceptable. Cela devrait être traité à travers le nexus eau-énergie-agriculture ainsi que le nexus eau et paix.

5. Le Mouvement Blue Peace

Avec l'appui du gouvernement suisse et de différents acteurs, un mouvement Blue Peace se développe au niveau mondial, adoptant une approche positive des questions dans le domaine de l'eau.

Le lancement de ce mouvement se fonde sur l'idée que les pays et les parties prenantes travaillant activement ensemble pour résoudre des problèmes liés à l'eau réduisent les possibilités de conflits au-delà des questions liées à l'eau.

Avec la croissance démographique, le changement climatique et un développement global de facto, le partage des ressources en eau sera de plus en plus une source de différends importants. Mais ces tensions

peuvent être désamorcées en créant un espace de dialogue et d'utilisation de la diplomatie de l'eau entre les pays, et la « diplomatie citoyenne » (telle que définie par le GHLP-WP) entre les communautés et les groupes d'usagers industriels.

À cet égard, les engagements en faveur de la gestion des ressources en eau et d'un partage équitable de celles-ci sont fondamentaux pour la construction de la paix. Le mouvement Blue Peace rassemble

les différentes initiatives créées sur la base de cette vision et de ce cadre.

L'engagement du Geneva Water Hub et les initiatives décrites dans le présent rapport sont autant de contributions à ce mouvement, dont l'objectif est de jeter un pont entre l'agenda mondial pour la paix et l'agenda mondial pour le développement – tous les deux essentiels dans les activités de la Genève internationale.

L'impact de nos activités du point de vue de l'un de nos partenaires : le Secrétariat de la Convention sur l'eau

Le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix et le Geneva Water Hub ont fait entendre une voix forte, indépendante et respectée quant à l'importance de l'eau pour la paix. Cela a permis d'entamer des discussions à de nombreux niveaux (du Conseil de sécurité à l'UE, en passant la Douma en Russie). La souplesse et la capacité du Geneva Water Hub et du Panel à discuter avec différentes parties prenantes ont garanti un impact large et durable.

Le Geneva Water Hub a été en mesure de mobiliser la communauté diplomatique à Genève sur cette thématique, notamment grâce à l'organisation de débats de grande qualité. Il a été capable d'attirer l'attention des diplomates sur des sujets pas très « sexy » (l'importance des données pour la gestion des ressources en eau, par exemple).

Le Geneva Water Hub et le Panel ont apporté leurs solides contributions (certes pas nouvelles, mais parfaitement complémentaires) aux efforts existants de plaidoyer en faveur de la coopération, en étayant bien leurs arguments.

S'agissant du droit international dans le domaine de l'eau, le Panel et le Geneva Water Hub ont été en mesure de rassembler des arguments politiques

et juridiques renforçant l'importance de ce domaine du droit. Le Secrétariat de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) apprécie beaucoup cela car c'est généralement la communauté juridique qui défend l'importance du droit alors que le reste de la communauté internationale (y compris les organisations des Nations Unies et les autres acteurs fortement engagés en matière de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau) tendent à oublier que les règles et les normes sont censées consolider la volonté politique et éviter les conflits.

Du point de vue de la Convention sur l'eau, notre coopération et les possibilités d'approfondir celle-ci présentent plusieurs avantages : de l'élaboration et la mise en œuvre conjointes d'initiatives (par exemple l'aquifère sénégal-mauritanien ou l'atelier sur les avantages de la coopération) au développement de nos atouts et de nos plateformes pour enrichir, promouvoir et accroître l'incidence de nos travaux respectifs (par exemple, le dialogue avec le Comité de mise en œuvre lors de la 8^{ème} session de la Réunion des parties à Astana, etc.).



An aerial photograph showing a dry, winding river or stream in a savanna landscape. The river is light brown and meanders through dry, yellowish-brown grass and scattered green trees. The landscape is hilly and the riverbed is visible in many places.

4

PRIORITÉS SUGGÉRÉES POUR 2019

Ce rapport succinct identifie les principales activités de 2018 et suggère des lignes d'action pour 2019. Il importe simultanément de déterminer au plus haut niveau possible les priorités pour 2019. Voici une tentative de hiérarchisation de celles-ci :

1. Définir le plus clairement possible les priorités relatives au développement de **l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix** (en particulier les centres régionaux ainsi que les partenaires existants et potentiels).
2. Définir les objectifs à court terme des projets de fond tels que la Liste de Genève des principes en matière de protection des infrastructures hydrauliques pendant et après les conflits armés.
3. (Continuer de) discuter avec les partenaires existants (et nouveaux) afin de développer un nouveau mécanisme de financement pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières.
4. Collaborer avec les instituts de recherche et les groupes de réflexion tels que **l'Institut international de la paix (New York)** afin de s'assurer que les questions liées à

- l'eau fassent partie de leurs activités relatives à la paix et la sécurité internationale.
5. Collaborer étroitement aux **efforts de l'UE** visant à développer une diplomatie de l'eau plus efficace.
 6. Collaborer avec des pays tels que la Russie, la Turquie et le Pérou qui se sont dit prêts à accueillir des visites et des programmes du Geneva Water Hub.
 7. Définir des *activités au sein du système onusien* de manière à consolider la coordination entre les organisations, les organes, les fonds et agences de l'ONU.
 8. Élaborer la position du Geneva Water Hub sur une *conférence mondiale sur la coopération internationale dans le domaine de l'eau*, proposée dans le rapport du GHLP-WP, à la lumière des activités actuelles au sein de l'ONU.
 9. Dresser une *liste d'événements internationaux* (Davos, Horasis, Forum stratégique de Bled, Semaine de la Paix de Genève, etc.) où la participation du Geneva Water Hub serait particulièrement importante. Cette liste a pour objectif d'identifier uniquement les principaux sujets, sachant que le nombre de priorités ne devrait pas être excessif. Il importera de faire la distinction entre les tâches immédiates reprises ci-dessus et les activités permanentes du Geneva Water Hub, en particulier : (1) les activités à long terme telles que la sensibilisation des médias et (2) les thématiques transversales telles que la situation des femmes et l'implication des jeunes s'agissant de la paix et de l'eau. Ils devraient être présents dans toutes nos activités.

Références photographiques

Page de couverture

Assemblée à la mine de Conga, El Perol, Cajamarca, Pérou.
Ernesto Benavides, ernestobenavidesphoto.com.

p. 6-7 Assemblée à la mine de Conga, El Perol, Cajamarca, Pérou.
Ernesto Benavides, ernestobenavidesphoto.com.

p. 8-9 Delta de la Léna. U.S. Geological Survey sur Flickr.

p. 10 Pont des chutes Victoria. Pierpaolo Romano sur Shutterstock.

p. 18 Chameliers abreuvant leurs bêtes avec l'eau d'un puits.
ecoimagesphotos sur iStock.

p. 28-29 Vue aérienne de la zone environnante d'Anefis et de Kidal, au nord du Mali.
Service photographique de l'ONU/Marco Dormino.

Les droits d'auteur de ce rapport appartiennent au Geneva Water Hub/Pôle Eau Genève, hébergé par l'Université de Genève, et au Dr. Danilo Türk en sa qualité de Président du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix.

Toute demande de reproduction doit être adressée au Geneva Water Hub/Pôle Eau Genève, en sa qualité de Secrétariat du Panel. Le présent rapport peut être reproduit dans son intégralité et sous tout format à des fins éducatives et non lucratives, sans autorisation spéciale des titulaires des droits d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée. Le Secrétariat du Panel apprécierait de recevoir une copie de toute publication utilisant le rapport comme source.

Source à citer : DES PAS DÉTERMINÉS – Activités de suivi et mise en œuvre des recommandations du rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix « Une question de survie », Geneva Water Hub, Genève, 2019.

Le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix a été créé le 16 novembre 2015 à Genève par 15 pays participants : le Cambodge, la Colombie, le Costa Rica, l'Estonie, la France, le Ghana, la Hongrie, la Jordanie, le Kazakhstan, le Maroc, Oman, le Sénégal, la Slovaquie, l'Espagne et la Suisse. Chacun de ces pays a désigné un membre du Panel *ad personam*. Le Panel a bénéficié du soutien du Geneva Water Hub, qui assure son secrétariat.

Le rapport du Panel « Une Question de survie » reprend l'analyse et les recommandations adoptées par le Panel après deux années de travail afin de prévenir les conflits liés à l'eau et de faire de l'eau un instrument de paix. L'ambition du rapport est d'aborder les défis dans le domaine de l'eau de manière intégrée et globale, à différents niveaux, que ce soit en encourageant de nouvelles pratiques, de nouvelles institutions, la diplomatie de l'eau ou en consolidant le droit international, notamment.

Ce rapport est le premier d'une série de documents qui seront élaborés annuellement par le Geneva Water Hub pour assurer le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix.

Le Geneva Water Hub

Secrétariat du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix

